

0341656R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE PHILIPPE LAMOUR
275 AVENUE DE LA PETITE MOTTE
34280 LA GRANDE MOTTE
Tel : 0467564360

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Convention BIA

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/11/2023
Réuni le : 21/11/2023
Sous la présidence de : Nora Piquer
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention avec l'aéroclub de Montpellier dans le cadre de la mise en œuvre du BIA. Convention sans incidence financière pour l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0